

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6392 Jeudi 08 Juillet 2021 <u>www.cmf.tn</u> 26^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES DE PRESSE

ATTIJARI LEASING 3

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BTE 2021-1

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 03/05/2021)

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE MAGASIN GENERAL
- SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-
- SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

2021 - AC - 002

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ATTIJARI LEASING

Siège social: Rue du Lac Annecy, 2045, Les Berges du Lac

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ATTIJARI LEASING et l'intermédiaire en bourse ATTIJARI Intermédiation informent le public que la société ATTIJARI LEASING mettra en œuvre à compter du 12/07/2021 un contrat de liquidité pour une durée d'une année afin d'assurer la liquidité des actions ATTIJARI LEASING et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 45 000 actions et de 450 000 dinars de liquidité.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

	, ,	
AVIC DEC	SOCIÉTÉS ((*)
AVIOULO	SOCIETES	. ,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-

Siège social: Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » tenue le mercredi 23 juin 2021, le paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2020 se fera à partir du 23 septembre 2021 à raison de 0,220 dinar par action.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social: Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

L'Accumulateur Tunisien Assad informe ses actionnaires que son conseil d'administration réuni le 07 juillet 2021 a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire une augmentation du capital social par incorporation de réserves et l'attribution d'actions gratuites, d'un montant de 12 000 000 TND à prélever sur les réserves ordinaires, portant ainsi le capital social de 12 000 000 TND à 24 000 000 TND et ce par la création et l'émission de 12 000 000 d'actions gratuites d'un nominal de un dinar chacune à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour une action ancienne. Ainsi, le propriétaire d'une action ancienne aura droit à une action nouvelle gratuite.

Suite à cette augmentation proposée par le conseil d'administration de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD, le capital sera porté à 24 000 000 de dinars tunisiens divisé en 24 000 000 d'actions de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée pour le mercredi 8 septembre 2021.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Siège social: 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis Identifiant Unique: 0015094B

Emission d'un « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » de 30MD Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **28/04/2021** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 100MD et ce, avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023. L'AGO a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le 25/05/2021 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 30MD et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,4% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
В	7 ans	9,6% et/ou TMM + 2,95%	Constant par 1/7 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

> Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 millions de dinars divisé en 300 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l' « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

> Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 05/07/2021 auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le 09/07/2021. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 30MD est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas d'un placement d'un montant inférieur à 30 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **09/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/07/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

▶ But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs ;
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis

- ➤ Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 »
- ➤ Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- Forme des titres: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- > Nature des titres : Titres de créance.
- ➤ Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf.rang de créance).
- ➤ Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.
- ➤ Date de jouissance des intérêts: Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 09/07/2021 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au 09/07/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

> Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- *Taux fixe*: Taux annuel brut de 9,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- *Taux variable*: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans :

- *Taux fixe*: Taux annuel brut de 9,6% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- *Taux variable*: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,95%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.
- ➤ Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables du 1/5 ème de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie A et du 1/7 ème de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie B. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B. L'emprunt sera amorti en totalité le 09/07/2026 pour la catégorie A et le 09/07/2028 pour la catégorie B.
- ➤ Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 9 Juillet de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts et en capital aura lieu le 09/07/2022 pour les deux catégories.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,4% l'an pour la catégorie A et 9,6% l'an pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2021, qui est égale à 6,358%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,108% pour la catégorie A, et 9,308% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et 2,95% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

> Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

• Durée totale

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A;
- 7 ans pour la catégorie B.

• Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'« Emprunt obligataire subordonné BTE 2021-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A;
- 4 ans pour la catégorie B.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration pour les obligations subordonnées est égale à :

- 2,678 années pour la catégorie A;
- **3,371** années pour la catégorie B;
- ➤ Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- ➤ Cessibilité des obligations : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

> Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

→ Rang de créance: En cas de liquidation de la BTE, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblé Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

→ Maintien de l'emprunt à son rang : La BTE s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- > Garantie : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- ➤ **Domiciliation de l'emprunt :** L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.
 - L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- > Tribunal compétent en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- > Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées: Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - → Nature du titre: L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - → Qualité de crédit de l'émetteur: Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- ➤ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la Banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à 120 000 000 DT sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» de 90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
В	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Caté	gorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	,	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
Ι)	15 ans	TMM+2,75% et / ou 9 ,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

➤ Montant : Le montant total du présent emprunt est fixé à 90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

➤ Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 24/05/2021 auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le 23/07/2021.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 23/07/2021, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 24/08/2021 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

➤ But de l'émission : L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- ➤ Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- > Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- ➤ Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- ➤ Date de jouissance en intérêts: Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au 23/07/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

➤ Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

> Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

• Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :

✓ Taux variable:

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

- Taux annuel brut de 8,85% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

Taux annuel brut de 9,10% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

• Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :

✓ Taux variable :

➤ Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe:

Taux annuel brut de 9,35% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

> Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/07/2026 pour toutes les catégories.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

> Paiement:

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 23/07/2022.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le 23/07/2022 et le remboursement total en capital aura lieu le 23/07/2026.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,6% l'an pour la catégorie A, de 8,85% l'an pour la catégorie B, de 9,10% l'an pour la catégorie C et de 9,35% l'an pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle :(souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, 2,50% pour les catégories B et C, 2,75% pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

> Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

• Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• Durée de vie moyenne :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 5 ans pour les catégories B et D ;
- ✓ 2,701 ans pour la catégorie A ;
- ✓ 2,687 ans pour la catégorie C.
- Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- Cessibilité des obligations subordonnées: Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

• Rang de créance :

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- ➤ Garantie: Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- ➤ Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- > Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• Nature du titre:

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

• Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

> Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou	verture	VL au	31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA						
	SICAV OBLIGATAIRE		SATION				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			198,834	203,946	203,97
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07			135,663	139,375	139,39
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99			113,878	116,485	116,50
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17			121,243	124,871	124,89
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			118,816	121,868	121,87
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18			116,618	120,669	120,69
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08			114,359	117,046	117,06
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			46,744	47,587	47,59
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		i	33,122	34,008	34,01
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			112,226	115,238	115,25
IV TOOTE OPEN.TTIME STORY TREAT	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT		LOUOTINIE	NNF	,	,	,
44 PGP GAT AMERICAN			L QCOTIDIL	I.V.V.E	47.504	47.004	47.00
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			17,534	17,984	17,98
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			126,004	128,302	128,31
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,178	1,187	1,18
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATIO	TSI	15/11/17			118,928	122,320	122,33
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,622	11,890	11,89
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			166,484	171,221	171,24
				 			
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,578	11,850	11,88
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)		18/12/15			94,477	97,445	97,45
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT.	ALISATION - VL	HEBDOMAL	DAIRE			
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,846	1,901	1,90
•	SICAV MIXTES D	E CAPITALISAT	ION				
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			63,361	64,675	64,68
21 SICAV PROSPERITY		25/04/94				135,554	
	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN				132,558		135,62
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01			105,737	106,975	107,10
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			105,648	108,413	108,42
	FCP MIXTES DE CAPITAL	ISATION - VL QU	UOTIDIENNI	3			
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			135,529	140,683	140,81
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			519,152	535,593	535,98
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,683	137,392	137,61
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
				l			•
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			168,397	171,199	170,81
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,444	95,759	96,33
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			125,190	127,847	128,01
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			160,682	171,471	172,21
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			143,868	151,514	151,98
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			22,000	22,972	23,04
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16			91,681	90,955	91,03
	FCP MIXTES DE CAPITALIS		BDOMADAII	RE	, , ,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2147,555	2221,038	2217,42
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		 	125,405	129,546	128,91
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			211,191	220,964	218,19
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,599	En liquidation	En liquidatio
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,820	2,969	2,98
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,535	2,663	2,67
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			67,913	66,193	66,3
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,226	1,279	1,2
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,276		1,29
THE HALLI MODERATION				 			
	AMENI INIVECT				1,203	1,241	1,2
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		l			
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,178	1,219	
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP	AMEN INVEST MAC SA	24/03/15 09/11/15			112,701	114,113	111,69
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	AMEN INVEST MAC SA CGF	24/03/15 09/11/15 25/02/08			112,701 133,188	114,113 En dissolution	111,69 En dissolution
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17			112,701 133,188 1142,671	114,113 En dissolution 1193,562	111,69 En dissolutio
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	AMEN INVEST MAC SA CGF	24/03/15 09/11/15 25/02/08			112,701 133,188	114,113 En dissolution	111,69 En dissolutio 1190,71
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17			112,701 133,188 1142,671	114,113 En dissolution 1193,562	111,69 En dissolutio 1190,71
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17			112,701 133,188 1142,671 12,972	114,113 En dissolution 1193,562 13,524	111,69 En dissolutio 1190,71 13,29
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21			112,701 133,188 1142,671 12,972	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340	111,69 En dissolutio 1190,71 13,29
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21			112,701 133,188 1142,671 12,972	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008	111,68 En dissolutio 1190,71 13,29 10,31
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PPAT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISA	TION		112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008	111,68 En dissolutio 1190,71 13,29 10,31
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISA? 10/04/00	DN Dernier Date de	dividende Montant	112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008	111,65 En dissolutio 1190,7' 13,25 10,3' 10,00
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAY	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISA 10/04/00 DISTRIBUTIO Date d'ouverture	TION Dernier		112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008	111,65 En dissolutio 1190,7' 13,25 10,3' 10,00
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV Dénomination	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire SICAV OB	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISA' 1/004/00 DISTRIBUTIO Date d'ouverture	DN Dernier Date de paiement	Montant	112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/2020	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008 88,772	111,68 En dissolutio 1190,7* 13,28 10,3* 10,00 89,00
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV Dénomination	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire SICAV OB	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 E CAPITALISA' 10/04/00 DISTRIBUTIO DISTRIBUTIO CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE	Don Dernier Date de paiement 18/05/21	Montant 4,548	112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/2020	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008 88,772 VL antérieure	111,63 En dissolutic 1190,7: 13,2: 10,3: 10,00 89,0: Dernière VL
45 FCP HAYETT PLENITUDE 46 FCP HAYETT VITALITE 47 MAC HORIZON 2022 FCP 48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **** 49 FCP MOUASSASSETT 50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR 52 FCP ILBOURSA CEA 53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV Dénomination	AMEN INVEST MAC SA CGF AFC MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT MAC SA SICAV ACTIONS I UBCI BOURSE OPCVM DE I Gestionnaire SICAV OB	24/03/15 09/11/15 25/02/08 17/04/17 19/05/17 06/11/17 21/06/21 DE CAPITALISA' 1/004/00 DISTRIBUTIO Date d'ouverture	DN Dernier Date de paiement	4,548 3,712	112,701 133,188 1142,671 12,972 9,852 86,094 VL au 31/12/2020	114,113 En dissolution 1193,562 13,524 10,340 10,008 88,772	1,21 111,68 En dissolutio 1190,71 13,28 10,31 10,00 89,03 Dernière VL

ST. TINNO-AMBRATE SCAV	57 ATTHADIODI ICATAIDE SICAV	ATTHABL CECTION	01/11/00	24/05/21	5 200	104 040	102,333	102,348
99 PLACAM DIGRATARES (CAPE AL ASSET MANAGEMENT 0.090.07 2.000.21 3,411 199,276 197,39 19 19 19 19 19 19 19	57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00		5,398	104,918	· ·	102,346
69 SIGAT PERSON								107,149
8 SINCAL TERSON 1.00000 VARIANCEMIN 0.002.77 1.003.27 1.003.21 1.002.75 1.003.20 1.002.00 1.00								103,769
8. MILLENIM OBLIGATARIS SCAV 16 CAPORILLO SCAVA 16 DEPENANCE 17 1008 17 1008 18 DEPENANCE 18 DE		TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN'	03/02/97	18/05/21				101,009
64 INTERNATIONALE OHLIGATAIRES NICAY MACSA 2019/02 2019/21 2019/21 40.002 10.002	62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21		102,962	101,945	101,952
66 PRINTER CARMENT NEAR MAXILLA DOURSE 2000.002 2800.002 4800 104.006	63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,261	104,276
64 MAXILLA PLACEMENT NISCAY MAXILLA PLACEMENT 0.021.07 2.805.21 3.600 104.856 103.259 1.95 105.000	64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICA	V UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,018	106,036
67 SICAY RENDEMATO 80 INTYRISORDIATOROS NICAY 80 INTYRISORDIAGATOROS NICAY 80 INTYRISORDIAGAT	65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,106	104,117
SEE INDIVERSIGNATION SIGNAY 104.595 104.595 104.595 104.545 10	66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,259	103,271
69 SECA PRI OBLIGATARE BIRNYST 1911-97 310-521 5,440 194,228 191,442 17 194,442 17 194,442 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,250 17 194,445 195,245 195,	67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,765	102,779
79 MARILA INVESTISSIMINT SIGAY SMART ASSET MANGGMENT 0.500.00 20.9521 5.707 106.816 105.200 11.72 SIGAY EFRARONANT STEPHANACE 20.0279 24.09521 5.707 104.150 101.950	68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,445	102,455
77 SECULEGO SEPTIM INC. CAPITAL IN. 1600 1000	69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	-	5,449			101,466
22 AL HEADH SICAY ISS 150908 2705.21 5.757 104.153 100.755 17 SICAY EXTERNISE TUNISE VALEURS 0100805 3105.22 4.222 02.22 103.224 101.244 1 1 1 1 1 1 1 1 1		SMART ASSET MANAGEMENT						105,218
27. SICAL ENTREPRISE UNCLOSE 0.100805 3.10521 4.22 107,289 195,239 17. UNDIT NUMBER ALISNA SICAV UNCLOSES E. P.								101,982
Total District						104,153	100,755	100,764
FC PAINS AAA BRECEMPTAL SASTI MANDERS - 17, 100 TIDBN 10, 100 10, 10						107,259	105,329	105,340
To perform and the performance 10 10 10 10 10 10 10 1	74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV				4,022	103,224	101,244	101,255
Top For Helion Mondo Helion Capital 31/12/10 21/05/21 4,033 196,909 197,706 196,909 197,706 19	75 ECD AVIC AAA				2 7/2	100 100	107.070	107,094
To Part Pa								107,094
Total								103,623
REPUBLION SEPTIM RELION CAPITAL 070918 210521 7,610 111,811 107,864 10	TITCE OBLIGATAIRE CAFITAL FLUS				4,033	107,316	100,090	100,106
SICAL MINTES	78 ECP HELION SEPTIM				7 610	111 811	107 964	108,089
270 RABBA SICAY APC 1508/94 1805/21 0.199 63.889 65.032	70 PCI HELION SEI HM			21/03/21	7,010	111,011	107,504	100,000
80 NCAY BNA	79 ARABIA SICAV			18/05/21	0.199	63.589	65.033	65,199
SI DICAY SECURITY								94,354
SECAN CROISSANCE SET 27/11/00 26/03/21 5.216 279.682 294.779 22 28 STATEGIE ACTIONS SICAV SMART ASSET MANAGEMENT 01/03/06 31/05/21 15,763 2222,734 2275,154 22 23 SCAV AVENTR STE FINANCE 01/02/95 27/05/21 1,629 56,6396 55,000 1 10 1,700 1 10 1,700 1 10 1,700 1 1,700 1 1 1,700 1 1,					,		· · ·	17,802
8 STRATÉGIE ACTIONS SICAY 84 SICAY L'INVESTISSEUR 85 SICAY AVENIR 85 SICAY AVENIR 85 SICAY AVENIR 86 SICAY AVENIR 87 STB FINANCE 87 STB FINANCE 88 SICAY AVENIR 87 STB FINANCE 88 SICAY AVENIR 89 ATTHARR FCP CEA 89 ATTHARR								294,903
SIGAN L'INVESTISSEUR		SMART ASSET MANAGEMENT						2280,372
## PCP BIANCERE HANNIBAL SICAV UBCI BOURSE 1708.99 11.05.20 0,761 108,247 105,919 11.05.20 ## FCP MIXTES VL QUOTIDIENNE ## FCP MIXTES VL QUOTIDIENNE ## FCP IRADETT 50 AFC 04/11/12 27/05/21 0,273 11,629 11,722 ## ST FCP IRADETT CEA AFC 02/01/07 27/05/21 1,045 13,786 14.277 ## SATTILARI FCP CEA AFC 02/01/07 27/05/21 1,045 13,786 14.277 ## SATTILARI FCP DYNAMIQUE ATTILARI GESTION 01/11/11 19/05/21 0,081 15,165 15,830 ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 4,392 148,944 143,776 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 4,392 149,944 143,776 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,040 9,234 9,473 ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,728 9,059 101,557 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,728 9,059 101,557 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,728 9,059 101,557 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,728 9,059 101,557 1. ## SPACE PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,728 9,059 101,557 1. ## SPACE PROGRÈS FCP 06/04/07/11 30/05/21 0,400 77,258 77,114 1. ## SPACE PROGRÈS FCP 06/04/07/11 30/05/21 0,400 77,258 77,114 1. ## SPACE PROGRÈS FCP 06/04/07/11 04/05/20 0,000 77,258 77,114 1. ## SPACE PROGRÈS FCP 06/04/07/11 04/05/20 0,000 77,258 77,114 1. ## SPACE PROGRÈS ACTIONS 0.000							70,221	70,359
### FCP INATES - VL QUOTIDIENNE 87 FCP IRADETT 50	85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,000	55,082
87 FCP IRADETT 50 AFC 04/11/12 27/05/21 0,273 11,629 11,722 88 FCP IRADETT CEA AFC 02/01/07 27/05/21 1,045 13,786 14,277 30/06/09 19/05/21 0,081 15,165 15,830 90 ATTIJARI FCP CEA ATTIJARI GESTION 30/06/09 19/05/21 0,081 15,165 15,830 91 BNAC PROGRÈS FCP BNA CAPITALX 30/04/07 28/05/21 0,184 13,508 13,840 13,840 14,3776 14 29/06/21 20/07/07 28/05/21 0,184 13,508 13,840 14,3776 14 29/07/07 29/07/07 20/07/07	86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICA	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	105,919	105,933
88 FCP IRADETT CEA AFC 02/01/07 27/05/21 1,045 13,786 14,277 89 ATTHARI FCP CEA ATTHARI GESTION 30/06/09 19/05/21 0,184 13,508 13,840 91 BNAC PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 28/05/21 0,184 13,508 13,840 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS COF 14/06/11 28/05/20 0,040 3,234 9,473 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB FINANCE 08/09/08 31/05/21 0,728 9,059 101,557 11 94 FCP ALIMITEZ TSI 01/07/11 04/05/20 0,605 77,258 77,114 95 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 04/05/20 0,605 77,258 77,114 96 FUNISIAN PRUDENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 31/05/21 3,448 98,851 98,969 10 97 UBC1 - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08/04/20 1,830 89,949 92,677 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALERBA ASSET MANAGEMEN 15/01/02 24/05/21 1,001 140,968 148,037 1 101 FCP ABEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 98,185 107,334 1 102 FCP IELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,066 115,856 115,212 1 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,066 115,856 116,242 1 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 1 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 1 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,349 166,589 166,589 166,589 166,589 166,589 166,541 1 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,443 1 108 FCP FLEION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 2/05/20 0,583 153,933 155,059 1 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,443 1 105 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,443 1 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,443 1 108 FCP FLEION ACTIONS PROACTIF THELION CAPITAL 31/12/10 2/05/21 0,127 23,320 23,443 1 108 MAC AL BOURDA FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,443 1 109 FCP VILLEON STRODUSTES TRADERIS INVESTMENT MANAGERS 30/30/10 2/05/20 0,583 153,933 155,092 1 109 FCP VILLEON ON COLLES INTRODUSTES TRADERIS INVESTMENT MANAGERS 30/30/10 2/05/20 0,583 153,933 155,092	·	FCP MIXTES -	VL QUOTIDIENN	VΕ				
### ATTIJARI FCP CEA	87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,722	11,741
89 ATTIJARI FCP CEA ATTIJARI GESTION 30.06:09 19.05:21 0.081 15.165 15.830 90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI GESTION 01/11/11 19.05:21 0.184 13.508 13.840 91 BNAC FROGRÈS FCP BNA CARITAUX 93.04:07 28.05:21 4.392 149.845 143.776 1. 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS CGF 14.06:11 28.05:20 0.040 9.234 9.473 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB FINANCE 86809(8) 31.05:21 0.728 9.069 101.557 14 94 FCP ALI MITIEZ TSI 01/07/11 30.05:18 0.599 76.966 78.024 96 TUNISIAN PRUBENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 31.05:21 3.448 99.851 98.969 97 97 UECI - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08.0420 1.830 89.949 92.677 1. 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06:01/17 08.0420 1. 100 FCP BLAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15.01/07 124:05:21 1.001 140.968 148,037 1. 101 FCP MANC CAC MANN PROACTIFF HELION CAPITAL 31/12/10 25:05:18 0.833 116,654 120.535 1. 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIFF HELION CAPITAL 31/12/10 25:05:18 0.833 116,654 120.535 1. 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15:11/05 31/05:21 3.399 166,889 168,541 1. 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15:11/05 31/05:21 3.399 166,889 168,541 1. 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 15:11/05 31/05:21 3.399 166,889 168,541 1. 108 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15:11/05 31/05:21 3.399 166,889 168,541 1. 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 0.30:31/10 27:05:20 0.583 153,933 155,092 1. 101 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TR	88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045			14,371
91 BNAC PROGRÈS FCP 92 FCP OPTIMUM PARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA FERRONE ACTIONS 94 FCP OPTIMUM PARGNE ACTIONS 95 FCP AFER CEA 95 FCP AFER CEA 96 TUNISIAN PRUIDENCE FUND 96 FCP AFER CEA 97 UBC1 - FCP CEA 98 CCF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BLAT EFRANCE 90 FCP BLAT EFRANCE 91 UBC1 - FCP CEA 91 UBC1 - FCP CEA 92 UBC1 - FCP CEA 93 FCP DELON ACTIONS FCP 94 FCP BLAT EFRANCE 95 FCP BLAT EFRANCE 96 TUNISIE ACTIONS FCP 96 FCP BLAT EFRANCE 96 FLATER CATIONS 97 UBC1 - FCP CEA 98 CCF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BLAT EFRANCE 96 FLATER CATIONS 98 FCP BLAT EFRANCE 97 UBC1 - FCP CEA 98 HINVEST 98 FCP BLAT EFRANCE 99 FCP BLAT EFRANCE 90 FCP BLAT EFRANCE 91 FCP BLAT EFRANCE 91 FCP BLAT EFRANCE 91 FCP BLAT EFRANCE 92 FCP BLAT EFRANCE 93 FCP BLAT EFRANCE 94 FCP BLAT EFRANCE 95 FCP BLAT EFRANCE 95 FCP BLAT EFRANCE 96 FCP BLAT EFRANCE 96 FCP BLAT EFRANCE 96 FCP BLAT EFRANCE 97 UBC1 - FCP BLAT EFRANCE 97 UBC1 - FCP BLAT EFRANCE 98 FCP BLAT EFRANCE 98 FCP BLAT EFRANCE 98 FCP BLAT EFRANCE 99 FCP BLAT EFRANCE 99 FCP BLAT EFRANCE 99 FCP BLAT EFRANCE 90 FCP BLAT		ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081			15,892
91 BNAC PROGRÈS FCP					-			13,881
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB FINANCE 08/09/08 31/05/21 0,728 9,059 101,557 11 94 FCP AL IMTIEZ TSI 01/07/11 04/05/20 0,605 77,258 77,114 95 FCP AEK CEA TSI 01/07/11 30/05/18 0,599 76,966 78,024 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 31/05/21 3,448 99,851 99,969 97 97 UBC1 - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08/04/20 1,830 89,949 92,677 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 99 FCP BH CEA BH INVEST 18/12/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/05 31/05/21 0,686 1148,937 1.4 101 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 99,185 107,334 11 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 22/05/18 0,833 116,654 120,535 114 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 22/05/18 0,833 116,654 120,535 114 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 106 MAC ÉPARGNATI FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 107 MAC EPARGNATI FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 108 MAC EPARGNATI FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 109 FCP VIVED NOUVELLES INTRODUTES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 03/03/10 27/05/20 0,583 153,933 155,992 11 109 FCP VIVED NOUVELLES INTRODUTES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 14/12/15 31/05/21 31,05/93 5414,197 5372,576 53 11 101 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND CGF 29/07/16 28/05/20 99,012 5461,164 5714,216 56 11 101 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL TUNISE VALEURS 14/12/15 31/05/21 10,638 153,933 155,933 155,933 155,933 155,935 11 11 11 11 11 11 11			03/04/07	28/05/21	4,392		143,776	143,782
94 FCP AL IMTIEZ TSI 01/07/11 04/05/20 0,605 77,258 77,114 95 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 04/05/20 0,605 77,258 77,114 95 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 04/05/21 0,599 76,966 78,024 78,024 78,024 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,026 78,027 78,026 78,026 78,026 78,026 78,027 78,026 78,026 78,027 78,026 78,026 78,026 78,027 78,026 78,026 78,027 78,026 78,027 78,026 78,027 78,026 78,027 78,026 78,027 78,026 78,027 78,027 78,027 78,028 78,027 78,028 78,08	92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,473	9,515
95 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 30/05/18 0,599 76,966 78,024 96 TUNISIAN PRUBENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 31/05/21 3,448 99,851 98,969 9 97 UBCI - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08/04/20 1,830 89,949 92,677 9 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 - 10,141 10,370 9 99 FCP BH CEA BH INVEST 18/12/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/07 24/05/21 1,001 140,968 148,037 1. FCP MIXTES - V. L. HERDOMADA/IRE 101 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 98,185 107,334 1. 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 1. 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 1. 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 1. 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 1. 106 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,399 166,989 168,541 1. 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 20/07/09 31/05/21 3,399 166,989 168,541 1. 108 MAC ALHOUDA FCP MAC SA 20/07/09 31/05/21 0,127 23,320 23,413 1. 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 03/03/10 27/05/20 0,583 153,933 155,992 1. 110 TUNISIAN EQUITY FUND * UGFS-NA 30/11/09 28/05/19 80,346 En liquidation En liquidati	93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	101,557	102,006
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 31/05/21 3,448 99,851 98,969 197 UBC1 - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08/04/20 1,830 89,949 92,677 198 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 10,144 10,370 198 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 10,144 10,370 199 FCP BH CEA BH INVEST 18/12/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/07 24/05/21 1,001 140,968 148,037 14.	94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,114	76,911
97 UBCI - FCP CEA UBCI BOURSE 22/09/14 08/04/20 1,830 89,949 92,677 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP CGF 06/01/17 - 10,141 10,370 99 FCP BH CEA BH INVEST 18/12/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 11 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/07 24/05/21 1,001 140,968 148,037 1. FCP MIXTES - VI. HEBDOMADIATE 101 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 89,185 107,334 11 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 11 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 25/05/18 0,833 116,654 120,335 11 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,989 168,541 11 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,989 168,541 11 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 03/03/10 27/05/20 0,583 153,933 155,092 11 100 TUNISIAN EQUITY FUND * UGFS-NA 30/11/09 28/05/19 80,346 En Iliquidation En Ili	95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,024	77,870
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,969	99,103
PCP BH CEA BH INVEST 18/12/17 04/02/21 1,451 96,667 100,246 100 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/07 24/05/21 1,001 140,968 148,037 1.001 101 FCP MAC SA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 98,185 107,334 1.002 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 1.003 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 25/05/18 0,833 116,654 120,535 1.003 1.005/21 1.004 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 1.005 1.	97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	92,677	93,019
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 15/01/07 24/05/21 1,001 140,968 148,037 14. FCP MIXTES - V. HEBDOMADAIRE 16/06/21 0,523 98,185 107,334 110 101 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 98,185 107,334 110 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 11 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 22/05/518 0,833 116,654 120,535 12 104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 189,900 193,577 11 105 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,750 174,320 177,620 11 106 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,989 168,841 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,989 168,841 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 0,127 23,320 23,413 11 107 MAC EPARGNANT FCP MAC SA 04/10/10 -	98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-		10,141	10,370	10,425
101 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 16/06/21 0,523 98,185 107,334 110 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 110 115	99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,246	100,356
101 FCP AMEN CEA	100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS				1,001	140,968	148,037	148,282
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 21/05/21 0,686 115,856 118,212 11								
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 25/05/18 0,833 116,654 120,535 11.								106,618
104 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,561 18,900 193,577 195 195 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 2,750 174,320 177,620 17 196 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,899 168,541 197 19								118,539
105 MAC EQUILIBRE FCP								120,699
106 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 31/05/21 3,399 166,989 188,541 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 31/05/21 0,127 23,320 23,413 108 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 -								190,345
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 31/05/21 0,127 23,320 23,413 1 108 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 140,701 137,015 1 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 03/03/10 27/05/20 0,583 153,933 155,092 1 110 TUNISIAN EQUITY FUND * UGFS-NA 30/11/09 28/05/19 80,346 En liquidation	-			H +				174,837
108 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 140,701 137,015 15.								168,506
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES TRADERS INVESTMENT MANAGERS 03/03/10 27/05/20 0,583 153,933 155,092 1/10 1				31/05/21	0,127			22,965
110 TUNISIAN EQUITY FUND * UGFS-NA 30/11/09 28/05/19 80,346 En liquidation En liquidation En liquidation En liquidation 111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL TUNISIE VALEURS 14/12/15 31/05/21 130,593 5414,197 5372,576 531				-				136,800
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL TUNISIE VALEURS 14/12/15 31/05/21 130,593 5414,197 5372,576 53 112 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND CGF 29/07/16 28/05/20 99,012 5461,164 5714,216 56 113 FCP AMEN SELECTION AMEN INVEST 04/07/17 02/06/21 1,594 85,641 89,578 114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II TUNISIE VALEURS 12/11/18 31/05/21 105,254 4570,396 4578,175 45 115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE SBT 11/02/19 22/04/21 0,227 10,224 10,366 116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 11 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 109								155,687
112 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND CGF 29/07/16 28/05/20 99,012 5461,164 5714,216 566 113 FCP AMEN SELECTION AMEN INVEST 04/07/17 02/06/21 1,594 85,641 89,578 3 114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II TUNISIE VALEURS 12/11/18 31/05/21 105,254 4570,396 4578,175 45 115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE SBT 11/02/19 22/04/21 0,227 10,224 10,366 116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 11 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 109								En liquidation
113 FCP AMEN SELECTION AMEN INVEST 04/07/17 02/06/21 1,594 85,641 89,578 14 114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II TUNISIE VALEURS 12/11/18 31/05/21 105,254 4570,396 4578,175 45 115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE SBT 11/02/19 22/04/21 0,227 10,224 10,366 116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 11 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 109 FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								5388,587
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II TUNISIE VALEURS 12/11/18 31/05/21 105,254 4570,396 4578,175 45 115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE SBT 11/02/19 22/04/21 0,227 10,224 10,366 116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 40 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 109 FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								5696,728
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE SBT 11/02/19 22/04/21 0,227 10,224 10,366 116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 4 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 109 FCP ACTIONS - VI. QUOTIDIENNE								89,465
116 FCP SECURITE BNA CAPITAUX 27/10/08 28/05/21 5,728 165,461 164,854 4 117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248								4565,806
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN 16/05/16 24/05/21 106,138 10549,752 10921,248 1092 FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								10,354
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								165,583
	117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE				106,138	10549,752	10921,248	10924,316
118 FCP INNOVATION S1B FINANCE 20/01/15 31/05/21 2,800 13/,34/ 124,705 1.	440 PCD DEVOVETION		_~		2.007	407.047	404 705	404.044
	110 FUP INNUVATION	SIB FINANCE	∠0/01/15	31/03/21	2,806	137,347	124,705	124,944

- (1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- * FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
- ** FCP en liquidation anticipée
 *** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053 Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	-2013 Ben Arous-	71 381 688

	T	
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2. Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
pr. 330/000 ramolormo d'Entroprisos de Telecommunications GOTETEL	1000 TOTALO	1,1,1,10,100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourquiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel,	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM"	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

	1	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	74 682 400 71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc	
96. Tyna Travaux	« G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax- Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053	74 403 609
97.UIB Assurances	Tunis- Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,	74 074 070
98 Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

				T	
58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
64	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
 FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
 Intitulement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

- (4) FCP en liquidation anticipée
 (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
 (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE				
		Gestionnaire	Adresse		
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis		
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		1	T
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

	I		
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences. 1004-El Menzah IV
	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA		Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Magasin Général

Siège Social: 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2021, la société Magasin Général publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- ♦ Le tableau d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La Liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le mardi 29/06/2021 à 10 heures au siège de la société : 28 rue Mustapha kamel Atatürk-Tunis et à distance en visioconférence sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2020 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2020, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2020 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2020 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2020, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2020 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2020 :

Rubrique	Montant en KDT
Résultat de l'exercice 2020	(12 898)
Résultat reporté des exercices antérieurs	34 531
Résultat reporté	21 633

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2020 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2020, à raison de 5.000 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2020, à raison de 7.500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

NEUVIEME RESOLUTION

Au vue des résultats réalisés et la crise sanitaire et économique exceptionnelle, l'assemblé générale a décidé de ne pas servir une rémunération au président du conseil et ce au titre de l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du montant des emprunts approuvés à titre de l'exercice 2020 à concurrence de 53,8 Million de dinars.

Au titre de l'exercice 2021, l'assemblée générale ordinaire approuve l'engagement de crédits à moyen terme pour un montant global de **40 MDT** destiné au financement du plan d'investissement et la reconduction des crédits de gestion d'un montant de **200 MDT**

L'assemblée approuve aussi l'octroi des garanties réelles d'hypothèques garantissant ces crédits et le consentement des cautions pour garantir des crédits d'un montant de **60MDT** au profit des sociétés du groupe.

L'assemblé générale approuve le report des échéances en principal et ce jusqu'au mois de septembre 2021;

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide :

- Le renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Fethi BEN MOUSSA pour les exercices 2021-2022 et 2023.
- La fin du mandat d'administrateur de la société New Corp et désigner pour son remplacement Madame Joanna de Haas Van Dorsser en qualité d'administrateur pour les exercices 2021-2022 et 2023.
- La désignation de monsieur Laurent LECLERC en qualité d'administrateur pour les exercices 2021-2022 et 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TREIZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

2. <u>Le bilan après affectation du résultat :</u>

(En dinars)

Actifs	2020	2019	Capitaux Propres et Passifs	2020	2019
Actifs non courants	<u>-</u>		-		
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	82 331 964	78 928 511	Capital social	11 481 250	11 481 250
- amortissements immobilisations incorporelles	(27 772 144)	(22 284 986)	Réserves	54 270 864	54 270 864
Immobilisations incorporelles nettes	54 559 821	56 643 525	autres capitaux propres	3 537 451	3 466 468
Immobilisations corporelles	289 915 325	276 417 256	Actions propres	(439 936)	(439 936)
- amortissements immobilisations corporelles	(175 849 900)	(154 125 620)	Autres compléments d'apport	645 024	645 024
Immobilisations corporelles nettes	114 065 424	122 291 635	Résultats reportés	21 632 887	34 531 224
Immobilisations financières	202 317 753	172 162 982	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	91 127 540	103 954 894
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(640 121)	(534 584)			
Immobilisations financières nettes	201 677 632	171 628 398	Résultat de l'exercice		
Total des actifs immobilisés	370 302 877	350 563 558	Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	91 127 540	103 954 894
Autres actifs non courants	7 987 645	206 091	Passifs		
Total des actifs non courants	378 290 522	350 769 649	Passifs non courants		
Actifs courants			Emprunts et dettes assimilées	172 824 966	147 313 624
Stocks	100 057 971	101 544 483			
-Provision pour dépréciation des stocks	(5 218 126)	(3 542 839)	Provisions pour risques et charges	9 040 917	8 661 383
Stocks nets	94 839 845	98 001 644			
Clients et comptes rattachés	31 115 285	29 215 774	Dépôts et cautionnements reçus	375 019	375 019
-Provision pour créances douteuses	(9 545 285)	(9 330 527)			
Clients et comptes rattachés nets	21 569 999	19 885 246	Total des passifs non courants	182 240 902	156 350 026
Autres actifs courants	62 312 633	68 891 162	Passifs courants		
Provisions pour dépréciations des actifs courants	(7 267 867)	(4 805 806)	Fournisseurs et comptes rattachés	213 346 815	236 676 123
Autres actifs courants nets	55 044 766	64 085 356	Autres passifs courants	39 091 852	36 485 966
Placements et autres actifs financiers	146 405 108	149 084 995	Concours bancaires et autres passifs financiers	180 669 339	156 357 462
Liquidités et équivalents de liquidités	10 326 207	7 997 581	Total des passifs courants	433 108 005	429 519 551
Total des actifs courants		339 054 822	Total des passifs	615 348 907	585 869 577
Total des actifs	706 476 447	689 824 471	Total des capitaux propres et des passifs	706 476 447	689 824 471

3. <u>Le tableau d'évolution des capitaux propres :</u>

(en dinars)

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 917 462	-439 936	645 024	34 531 224	-12 898 337	91 127 540
Affectation du résultat de l'exercice 2020 suivant décision de l'AGO du 29/06/2020									-12 898 337	12 898 337	
Distribution du dividende											
Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation du résultat 2020	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 917 462	-439 936	645 024	21 632 887	0	91 127 540

4. <u>La Liste des membres du Conseil d'administration :</u>

ADMINISTRATEUR	Date d'expiration du mandat	Principale activité professionnelle	mandat d'administrateur dans d'autres conseils d'administration		
		Président du	Administrateur à la société Accumulateur ASSAD		
M,Ahmed BEN		conseil(désignation par le conseil	Administrateur à la société Tunisie Leasing Factoring		
GHAZI	exercice 2021	d'administration du 20/04/2021 suite	Administrateur à la société Tunis International Bank		
		démission de M.Tahar BAYAHI)	Administrateur à la société Tunisian American Entreprise Fund		
			Administrateur à la société Maghrebia		
			Président du conseil d'administration de la Société Centrale Magasin Général		
			Président du conseil d'administration de la Société l'Immobilière Magasin Général		
			Président du conseil d'administration de la Société SICAM AGRI		
M.Tahar BAYAHI			Administrateur à la Société MEDINVEST COMPANY		
			Administrateur à la Société TPR		
			Administrateur à la Société CFI		
			Administrateur à LLOYD TUNISIEN Assurance		
			Administrateur à la Société Economie du Nord		
			Administrateur à la société Tunicast		
			Président du conseil d'administration de la Société Magasin Général SICAR		
	exercice 2021	Administrateur	Président du conseil d'administration de la Société Magasin Général INVEST		
			Président du conseil d'administration de la Soci BHM Promogro		
			Administrateur à la société TPR		
			Administrateur à la société CFI SICAR		
M.Tahar BAYAHI			Administrateur à la société INDINVEST		
			Administrateur à la société CETRAM		
			Administrateur à la société SPI MONTFLEURY		
			Administrateur à la société SEDAN		
			Président du conseil d'Administration de la société PROD CAR		
			Administrateur à la société PROCAN		

			Administrateur à la société ALUFOND
			Administrateur à la société SICAM
			Administrateur à la société TPR GLASS
			Administrateur à la société TPR COLOR
			Administrateur à la société TPR ANODAL
			Président du conseil d'Administration de la société Aquaculture Tunisienne
			Administrateur à la société LLOYD VIE
M.Tahar BAYAHI			Administrateur à la société SGI
			Administrateur à la société SUPER TOUR
			Président du conseil d'administration de la Société TPS
			Président du conseil d'administration de la Société LLOYD Tunisien
			Administrateur à la Société TPR
			Administrateur à la Société MONTFLEURY
			Administrateur à la Société CETRAM
			Administrateur à la Société CFI
			Administrateur à la Société INDINVEST
			Administrateur à la Société CFI SICAR
			Administrateur à la Société SICAM
			Administrateur à la Société UNIFACTOR
			Administrateur à la Société SEDAN
			Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY
M Taieb BAYAHI	exercice 2021	Administrateur	Administrateur à la société SOTUVER
			Administrateur à la société TUNICAST
			Administrateur à la société SUPER TOURS
			Administrateur à la société PROCAN
			Administrateur à la société ALUFOND
			Président du conseil d'administration de la société TUNISIE CAR
			Administrateur à la société AQUACULTURE TUNISIENNE
			Administrateur à la société TPR GLASS
			Administrateur à la société TPR COLOR
			Administrateur à la société TPR ANODAL
			Président du conseil d'administration de la Société LLOYD VIE
			Administrateur à la société SGI
M.Yahia BAYAHI	exercice 2021	Administrateur	Président du conseil d'administration de la Société CFI

			Président du conseil d'administration de la Société INDINVEST
			Président du conseil d'administration de la Société TPR
			Président du conseil d'administration de la Société CETRAM
			Président du conseil d'administration de la société Montfleury
			Président du conseil d'administration de la société TUNICAST
			Président du conseil d'administration de la société CFI SICAR
			Administrateur à l'ATB
			Président du conseil d'administration de la Société SICAM
			Administrateur à la Société TPS
			Administrateur à la Société LLOYD TUNISIEN
			Administrateur à la Société UNIFACTOR
			Président du conseil d'administration de la Société SEDAN
			Président du conseil d'administration de la Société MED INVEST COMPANY
			Président du conseil d'administration de la Société SOTUVER
			Administrateur à la Société PROD CAR
			Président du conseil d'administration de la Société PROCAN
			Président du conseil d'administration de la Société ALUFOND
			Président du conseil d'administration de la Société TPR GLASS
			Président du conseil d'administration de la Société TPR ANODAL
			Président du conseil d'administration de la Société TPR COLOR
			Administrateur à la Société TUNISIE CAR
			Administrateur à la Société SICAM AGRI
			Administrateur à la Société AQUACULTURE TUNISIENNE
			Administrateur à la Société LLOYD VIE
			Président du conseil d'administration de la Société SGI
			Président du conseil d'administration de la Société SUPER TOUR
			Administrateur à la société TPR
			Administrateur à la Société LLOYD TUNISIEN
			Administrateur à la société SOTUVER
M.Brahim ANANE	exercice 2021	Administrateur, membre du comité	Président du conseil d'administration à la société TUNINVEST SICAR
	-	Permanent d'Audit	Administrateur à la société TPS
			Administrateur à la Société LLOYD VIE
			Administrateur à la Société TUNISIE CAR
			Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY

			Administrateur à la société Panilabo
			Président de l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA)
M.Moez JOUDI	exercice 2021	Administrateur , Président du comité	président du conseil de la société FORMAPRO S.A (PDG)
		Permanent d'Audit	Administrateur à la société Land'Or
			Enseignat univesitaire à l'IHE, à l'IAE et à l'université Centrale
M. Fethi BEN MOUSSA	exercice 2023 (renouvellement par l'AGO du 29/6/2021)	Administrateur	
La Société MED INVEST COMPANY	exercice 2021	Administrateur	Administrateur à la société BHM Promogro
M.Laurent Georges LECLERC	exercice 2023 (désignation par l'AGO du 29/6/2021)	Administrateur	
Mme Joanna de Haas Van Dorsser	exercice 2023 (désignation par l'AGO du 29/6/2021)	Administrateur	

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juin 2021, la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- ♦ Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2020, approuve les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2020, approuve les conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

TROISIEMME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2020.

Cette résolution est approuvée par la majorité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2020 comme suit :

- Bénéfice net de l'Exercice 2020 :	4.635.285,300D		
- Résultats reportés	839,064 D		
1 ^{er} Reliquat	4.636.124,364 D		
- Fonds Social (4.635.285,300X 10%)	<463.528,530>D		
2 ^{ème} Reliquat :	4.172.595,834 D		
- Dividendes (13.200.000X0,220) =	<2.904.000,000>D		
3 ^{ème} Reliquat:	1.268.595,834D		
-Réserves extraordinaire =	<1.268.000,000>D		
- Report à nouveau	595,834 D		

La distribution des bénéfices ne concernent pas les exercices antérieurs à l'année 2020.

Les dividendes distribués aux actionnaires relatifs à l'exercice 2020 soit 0,220 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée équivalent à 2.904.000,000 Dinars.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du **23 Septembre 2021** auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de « TUNISIE CLEARING ».

Cette résolution est approuvée par la majorité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la fixation des jetons de présence de l'année 2020 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

<u>SIXIEME RESOLUTION</u>:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la désignation du bureau « BM » ayant pour gérant monsieur MOHAMED BAHLOUL, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour une période de trois ans 2021-2022-2023 finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au Président Directeur Général ou à son représentant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

2. <u>Le bilan après affectation du résultat :</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs ACTIFS NON COURANTS Actifs immobilisés	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	309 330	309 330
(-) Amortissements	-305 004	-299 635
	4 326	9 695
Immobilisations corporelles	39 941 016	39 046 668
(-) Amortissements	-27 988 002	-26 710 354
	11 953 014	12 336 314
Immobilisations financières (-) Provisions	529 426	449 226
	529 426	449 226
Total des actifs immobilisés	12 486 766	12 795 235
Total des actifs non courants	12 486 766	12 795 235
ACTIFS COURANTS		
Stocks	88 735	107 250
(-) Provisions	-18 342	-18 342
	70 393	88 908
Clients et comptes rattachés	681 105	520 767
(-) Provisions	-546 426	-388 287
	134 679	132 480
Autres actifs courants	1 263 088	1 079 090
(-) Provisions	-33 995	-30 314
	1 229 093	1 048 776
Placements et autres actifs financiers	19 100 000	16 100 000
Liquidités et équivalents de liquidités	695 191	1 569 577
Total des actifs courants	21 229 356	18 939 741
Total des actifs	33 716 122	31 734 976

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social Réserves Résultats reportés Subvention d'investissement (brute)	13 200 000 11 003 587 596 1 946 500	13 200 000 9 443 282 840 1 946 500
Total des capitaux propres après affectation des bénéfices	26 150 683	24 590 622
PASSIFS		
Passifs non courants		
Autres passifs financiers	332 729	318 962
Total des passifs non courants	332 729	318 962
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants	1 395 162 5 837 548	1 151 944 5 673 448
Total des passifs courants	7 232 710	6 825 392
Total des passifs	7 565 439	7 144 354
Total des capitaux propres et des passifs	33 716 122	31 734 976

3. <u>Le tableau d'évolution des capitaux propres :</u>

(Dinars tunisien)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra- ordinaires	subventions d'investissements	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2020	Résultats reportés	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/20 (avant affectation)	13 200 000	1 320 000	1 057 191	6 854 868	1 946 500	40 000	4 635 285	839	29 054 683
Affectation approuvée par l'A.G.O du 23/06/2021									
Affectation du résultat 2020 :									
Réserves légales									
Réserves pour fonds social			463 528				-463 528		
Dividendes exercice 2020							-2 904 000		-2 904 000
Réserves extra ordinaires				1 268 000			-1 268 000		
Variation des résultats reportés							243	-243	
Subventions d'investissements encaissées									
Solde au 31/12/2020 (après affectation)	13 200 000	1 320 000	1 520 719	8 122 868	1 946 500	40 000	0	596	26 150 683

4. <u>La liste des membres du Conseil d'administration :</u>

Administrateur	Mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés.
Faten OUERGHI	2021	Présidente du conseil d'administration de la SOTUMAG	Néant
Hazem BEN SOUSSIA	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Karima HAMMAMI	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Nadwa Kmair DHAOU	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Chedli BEJI	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Sami BOU AZIZ	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Mourad BEN Abdelhamid TRABELSI	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Faouzi BEN SALEM	2021	Administrateur de la SOTUMAG	Néant
Mahfoudh BAROUNI	2021	Administrateur de la SOTUMAG	-Président du conseil d'administration de la Sociéte A.T.I.D - Administrateur de Wifak International Bank - Administrateur de la sociéte Zitouna Takaful

2021- AS - 0909

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège Social: Z. T. Jinen El Ouest Dkhila 5000 Monastir

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juin 2021, la société CARTHAGE MEDICAL publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- ♦ Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le retard de la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers 2019 dû à la crise sanitaire COVID 19.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Faisant suite au rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter les résultats relatifs à l'exercice 2019 en résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 24 des statuts et suite à la proposition faite par le Conseil d'administration pour accorder un montant de 3000 Dt Brut annuellement comme jetons de présence.

L'Assemblée Générale Ordinaire accorde et approuve le montant de 3000 milles dinars (3000 Dt) comme jetons de présence par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020- 2021- 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Conformément au règlement du CMF principalement ayant prescrit l'obligation de présenter leurs candidatures avant l'AGO.

Le président de l'assemblée générale a exposé la liste des candidats retenue en vertu du Conseil d'Administration du 18/05/2021 (voir annexe 1).

Après vote des actionnaires présents ou régulièrement représentés et le résultat de dépouillement (voir annexe 2), l'assemblée générale ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs, conformément aux articles 16 et 17 des statuts pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 de la société sans renouvellement partiel jusqu'à cette date :

Messieurs:

- Majdi FOURATI
- Ahmed RHIM
- Salem Jawhar SAYADI
- Lazhar CHEMLI
- Mohamed LEJMI
- Bassem JEDDA
- Havkel DEBBABI
- Souad BOUGHZELA
- Jaafar MABROUK

Les administrateurs sus désignés tous présents ou représentés déclarent accepter

L'assemblée générale décide qu'elle fixera le montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal ainsi que des toutes expéditions, copie ou extrait d'acte ou pièce y relatif, tout pouvoir à l'effet de remplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

2. <u>Le bilan après affectation du résultat :</u>

BILAN ARRETE AU 31						
(Exprimé en dinars) ACTIFS (Après Audit)						
	<u>2019</u>	<u>2018</u>				
CTIFS NON COURANTS						
Actifs Immobilisés						
Immobilisations Incorporelles	235 686,127	225 540,19				
Moins : amortissements	-227 789,436	-211 108,28				
	7 896,691	14 431,91				
Immobilisations Corporelles	36 778 200,751	36 264 777,52				
Moins : amortissements	-13 935 172,831	-12 217 043,47				
Moins : provisions	-40 000,000	-40 000,00				
	22 803 027,920	24 007 734,04				
Immobilisations Financières	368 856,725	359 360,07				
Total des Actifs Immobilisés	23 179 781,336	24 381 526,03				
Autres Actifs non courants	0,000	0,00				
Total des Actifs Non Courants	23 179 781,336	24 381 526,03				
CTIFS COURANTS						
Stocks	778 534,402	793 384,11				
Moins : provisions	-14 379,124	-6 958,31				
	764 155,278	786 425,79				
Clients et comptes rattachés	10 356 410,984	10 418 291,02				
Moins: provisions	-1 484 690,770	-1 364 109,85				
	8 871 720,214	9 054 181,16				
Autres actifs courants	742 488,098	732 534,21				
Moins: provisions	-6 000,000	-6 000,00				
	736 488,098	726 534,21				
Placements et autres actifs financiers	 161 423,262	- 161 323,26				
Moins: provisions	-160 039,536	- -160 039,53				
	1 383,726	1 283,72				
Liquidités & Equivalents de liquidités	160 560,855	216 143,55				
Total des Actifs Courants	10 534 308,171	10 784 568,45				
TOTAL DES ACTIFS	33 714 089,507	35 166 094,48				

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

(Après Audit)

	31 DECEMBRE		
	<u>2019</u>	2018	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	9 600 000,000	9 600 000,000	
Résultats reportés	-6 005 833,907	-6 220 629,467	
Résérve Spéciale de Réévaluation	7 862 750,000	7 862 750,000	
Total Capitaux propres	11 456 916,093	11 242 120,533	
avant Résultat de l'exercice			
Résultat de l'exercice			
Total Capitaux propres	11 456 916,093	11 242 120,533	
après affectation			
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	8 161 255,080	8 269 978,127	
Autres passifs financiers	102 411,000	102 411,000	
Total des Passifs non courants	8 263 666,080	8 372 389,127	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 811 463,695	4 434 703,263	
Autres passifs courants	6 891 346,482	6 656 751,957	
Autres passifs financiers	2 422 934,055	3 884 907,234	
Concours bancaires	867 763,102	575 222,374	
Total des Passifs Courants	13 993 507,334	15 551 584,828	
Total des Passifs	22 257 173,414	23 923 973,955	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	33 714 089,507	35 166 094,488	

3. <u>Le tableau d'évolution des capitaux propres :</u>

				réserve				
		prime	réserve	spéciale de	résultats	résultat de	modifications	
	Capital	d'émission	légale	réévaluation	reportés	l'exercice	comptables	Total
Soldes au 31/12/2019 avant affectation								11 456 916.093
	9 600 000.000			7 862 750.000	-6 220 629.467	214795.560		
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 20/06/2021					214795.560	-214795.560		0.000
Dévidedes distribués								0.000
Soldes au 31/12/2019 après affectation								11 456 916.093
Soldes au 31/12/2019 après affectation	9 600 000.000			7 862 750.000	-6 005 833.907	0.000		

4. <u>La liste des membres du Conseil d'administration :</u>

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Le dernier poste important occupé dans la société	Les fonctions principales exercées actuellement et la société pour qui elles le sont
NA ADA FIOLIDA EN			Médecin
MAJDI FOURATI	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Directeur Technique de la société
			Carthage Médical
AHMED RHIM	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Pharmacien
SALEM JAWHAR SAYADI	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Médecin
LAZHER CHEMLI	AGO statuant sur l'exercice 2022	Président du conseil d'administration à la société	Médecin
	AGO statuant sur l'exercice 2022	Carthage Médical	PDG de la société Carthage Médical
BASSEM JEDDA	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Gérant de la société immobilière JEDDA
MOHAMED LEJMI	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Avocat
HAYKEL DEBBABI	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Médecin
	AGO statuant sul l'exercice 2022	Administrateur a la societe Carthage Medicar	Gérant de la société CIR
SOUAD BOUGHZELA	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Médecin
JAAFAR MABROUK	AGO statuant sur l'exercice 2022	Administrateur à la société Carthage Médical	Médecin